



INSTRUCTIONS POUR L'ANIMATEUR DE LA CAUSERIE

Ici on présente UNIQUEMENT les renseignements de base. Assurez-vous de personnaliser votre causerie pour votre exploitation et votre établissement.

- ✓ Imprimez des copies de cette feuille pour vous et pour chaque participant.
- ✓ Menez une discussion avec vos travailleurs sur le matériel dans cette feuille à un lieu approprié au sujet. Assurez-vous de donner des exemples concrets dans la mesure du possible.
- ✓ Accueillez les questions.
- ✓ Terminez avec une révision courte des points principaux ou un résumé basé sur la discussion.
- ✓ Remplissez la feuille avec le nom de l'exploitation, le lieu et la date. Faites signer la feuille par chaque travailleur pour confirmer sa présence.
- ✓ Classez votre feuille dans vos dossiers de formation des travailleurs pour documenter l'événement de formation.

COMMANDITÉ PAR :



ACTIVITÉ DE TRAVAIL

Notre ferme a des espaces clos qui présentent la possibilité de risques graves à la santé et sécurité. Des exemples d'espaces clos qui se trouvent dans les fermes sont les cellules à grains, les fosses septiques, les fosses à lisier, les réservoirs d'eau et les puits. Des dangers potentiels dans ces espaces comprennent des atmosphères appauvries en oxygène, des gaz toxiques, des dangers d'engloutissement et des pièces mobiles qui peuvent entraîner une blessure grave.

CONTEXTE

Les caractéristiques déterminantes d'un espace clos sont :

1. L'espace est fermé ou partiellement fermé.
2. L'espace n'est pas conçu ou prévu pour une occupation continue par les humains.
3. L'espace a des moyens d'entrée ou de sortie limités ou restreints qui peuvent compliquer la prestation des premiers soins, l'évacuation, le sauvetage ou d'autres services d'intervention d'urgence.
4. L'espace est assez grand et configuré de façon qu'un travailleur peut y entrer pour accomplir une tâche assignée.

Points clés

NOUS AVONS DES PRATIQUES NORMALES D'EXPLOITATION INTÉGRÉES POUR LA SÉCURITÉ POUR L'ACCÈS AUX ESPACES CLOS DANS NOTRE FERME. Si vous ne vous en souvenez pas, faites-en une révision—Vous pouvez les trouver :

L'approche la plus sécuritaire pour éviter les blessures dans les espaces clos est simplement d'effectuer toute tâche de l'extérieur de l'espace clos dans la mesure du possible. Cela n'est pas toujours possible. Si quelqu'un doit entrer dans l'espace, il faut strictement observer les procédures et pratiques pour l'entrée sécuritaire (comme précisé dans nos PNEIS). Nos espaces clos sont clairement étiquetés et les dangers de l'espace sont communiqués au moyen de nos PNEIS; si vous remarquez une étiquette

endommagée ou qui manque ou si vous n'êtes pas certain(e) du danger, veuillez parler avec un superviseur.

DANGERS POSSIBLES DES ESPACES CLOS :

Cellules à grains : le manque d'oxygène, l'engloutissement dans le grain, la poussière et l'enchevêtrement dans une machine

Silos : le manque d'oxygène, l'engloutissement dans l'ensilage, la poussière, le gaz toxique du silo et l'enchevêtrement dans une machine

Fosses et cuves à lisier : l'hydrogène sulfuré, l'ammoniaque, le méthane et le dioxyde de carbone

Puits et réservoirs d'eau : des gaz toxiques possibles, le déplacement de l'oxygène et la noyade

ATTENTION

S'il n'y a aucune raison pour entrer dans l'espace clos le propriétaire ou exploitant de la ferme doit prendre toutes les mesures possibles pour empêcher l'entrée non autorisée dans les espaces clos. Cela peut comprendre la défense d'entrée, la signalisation, le verrouillage et d'autres moyens d'empêcher l'accès.

PROCÉDURES D'URGENCE / CONTACTS

En cas d'incident ou de blessure, appelez le 911 ou les services d'urgence locaux, ensuite avisez-moi ou votre superviseur.

AUTRES RESSOURCES

Espaces clos – Introduction, du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, disponible à http://www.ccohs.ca/oshanswers/hsprograms/confinedspace_intro.html (cliquer sur français)

Donnez d'autres exemples de dangers possibles des espaces clos.

1. _____
2. _____
3. _____

Si l'entrée dans une cellule à grains, un silo ou une fosse à lisier est inévitable, il faut respecter TOUTES les PNEIS en tout temps :

1. Entrez dans l'espace clos uniquement si un superviseur a développé un plan spécifiquement pour la situation.
2. Identifiez le danger particulier pour chaque espace clos – il faudrait peut-être le faire chaque fois qu'on entre dans un espace clos.
3. Identifiez l'équipement nécessaire pour accomplir la tâche en sécurité. On doit le faire avec un superviseur.
4. Assurez-vous de travailler avec un observateur en cas d'urgence.

5. Parlez du travail à faire avec votre superviseur et votre observateur pour que tout le monde soit conscient de la tâche et des dangers.
6. Assurez-vous que toutes les pièces mobiles sont arrêtées, verrouillées ou bloquées.
7. Assurez-vous de pouvoir communiquer avec votre observateur en tout temps.

N'OUBLIEZ PAS :

- Personne ne doit être dans une cellule à grains ou un silo lors du remplissage.
- Marcher sur ou en-dessous d'un pontage dans une cellule à grains n'est pas permis.
- Il faut inspecter tout l'équipement de sécurité et tout l'équipement de protection individuelle avant l'usage.
- Il faut porter tout l'équipement de sécurité et tout l'équipement de protection individuelle pour accomplir une tâche.

COMMENTAIRES / SUGGESTIONS

Nom de l'exploitation _____

Lieu _____

Animateur de la réunion _____

Date _____

PARTICIPANTS À LA CAUSERIE SÉCURITÉ

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____



SécuriFermeCanada
CanadaFarmSafe

Cet outil de producteur a été élaboré par l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA). L'animation de Causeries sécurité ou réunions de sécurité de façon régulière est un élément de l'établissement d'un plan exhaustif de sécurité agricole tel que décrit dans le Plan de SécuriFerme Canada, l'outil de gestion des risques opérationnels de l'ACSA pour la santé et sécurité à la ferme. Pour télécharger la version de base du Plan de SécuriFerme Canada, visitez www.casa-acsa.ca/fr/PlanSecuriFermeCanada, ou contactez le bureau de l'ACSA pour en savoir plus au 1-877-452-2272.

Cette Causerie sécurité a été financée par la société commanditaire exclusive Pioneer Hi-Bred Limited. L'ACSA est financée en partie par Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale, provinciale et territoriale, et reçoit un soutien supplémentaire des secteurs agricole et des entreprises.